

**LA ROUTE
DU SUCCÈS**



Communication à caractère promotionnel

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 16 janvier 2023 – 7h30



Lepermislibre annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris

- **Un pure player de l'auto-école en ligne, aux premiers rangs des acteurs français du marché**
- **Plus de 360 000¹ candidats inscrits depuis la création, 900 enseignants fidélisés, une présence dans 500 villes**
- **Des ventes multipliées par 7 entre 2019 et 2021**
- **Un chiffre d'affaires de 14,8 M€² en 2022**
- **De nouvelles ambitions :**
 - A fin 2024 : atteindre la rentabilité opérationnelle (EBITDA)
 - En 2025 : un chiffre d'affaires compris entre 45 et 50 M€, soit une croissance annuelle moyenne des ventes d'environ +40% entre 2021 et 2025, et une marge brute supérieure à 30%.
 - Devenir à long terme leader français de l'enseignement de la conduite en ligne.

Lepermislibre, pionnier de l'auto-école en ligne en France, annonce aujourd'hui l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro I.23-001 en date du 13 janvier 2023.

L'approbation de ce Document d'enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en bourse de Lepermislibre sur le marché d'Euronext Growth® à Paris, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation par l'AMF du Prospectus relatif à l'opération.

Lucas Tournel et Romain Durand, co-fondateurs de Lepermislibre déclarent :

« Les modes de consommation ont radicalement évolué ces dernières années. Aujourd'hui, les jeunes générations privilégient le digital dans tous leurs actes du quotidien. L'auto-école traditionnelle, au même titre que d'autres secteurs avant, n'est plus adaptée aux nouveaux

¹ Candidats inscrits au code de la route et au permis B, dont 165 000 candidats engagés financièrement

² Donnée non auditée



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Communication à caractère promotionnel

besoins de cette génération « digital natives » et doit impérativement se réinventer alors même que le permis de conduire est le 1er examen de France devant le baccalauréat ! C'est ce constat qui a été au cœur de la création de notre entreprise à Lyon, il y a maintenant plus de 8 ans.

Pionnier de l'auto-école en ligne, nous avons créé Lepermislibre pour transformer l'apprentissage du code de la route et de la conduite à l'ère de la digitalisation. Combinant l'engagement de nos enseignants de la conduite tous diplômés d'État, une formation à la carte, flexible, et au meilleur prix avec des outils innovants, notre offre a immédiatement séduit car elle correspond à une attente profonde du marché.

La digitalisation de notre marché s'accélère aujourd'hui portée par un cadre réglementaire favorable et un engagement fort des pouvoirs publics. Nous sommes idéalement positionnés pour profiter des formidables opportunités de développement offertes par cet environnement. Notre ambition est forte dans ce marché porteur : devenir leader français de l'enseignement de la conduite en ligne »

Le 1^{er} examen de France se digitalise porté par un cadre réglementaire favorable

Le permis de conduire recense chaque année plus de 1,2 million de candidats³ représentant chaque année un marché d'environ 2,2 milliards d'euros en France⁴, et constitue le 1^{er} examen de France devant le baccalauréat.

Ce sésame est aujourd'hui jugé indispensable pour 86% des jeunes de 18 à 26 ans⁵ car il est à la fois un passeport pour l'emploi, facilite l'insertion sociale et économique et est synonyme d'autonomie et d'indépendance pour le lauréat.

Quand hier encore, les délais pour réserver sa place d'examen étaient un frein à l'obtention du permis, avec parfois jusqu'à 12 mois d'attente, une nouvelle plateforme d'attribution des places d'examen pratique baptisée « RDVPermis » a été mise en place par les pouvoirs publics, en vue de réformer en profondeur l'inscription au permis de conduire.

Basant désormais le nombre de places d'examen à attribuer en fonction du nombre d'enseignants équivalent temps plein, ce nouveau dispositif redistribue les cartes au profit des auto-écoles en ligne et agit comme un accélérateur du marché en permettant de proposer des places aux candidats avec des délais d'attentes qui seront significativement raccourcis (32 jours en moyenne).

Déployée progressivement depuis 2021, RDV Permis a été généralisée à l'ensemble du territoire français en ce début d'année 2023. Une transformation qui constituera un nouvel accélérateur de croissance pour Lepermislibre, déjà engagé dans une trajectoire éprouvée de développement et de prises de parts de marché.

³ Étude de l'observatoire des métiers des services de l'automobile, Autofocus n°97, juillet 2022

⁴ Étude Xerfi « Les auto-écoles », septembre 2021

⁵ Etude Harris Interactive pour Institut Montaigne, mai 2022



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Communication à caractère promotionnel

Un pure player de l'auto-école en ligne, aux premiers rangs des acteurs français du marché

A l'avant-poste de la digitalisation du marché de l'enseignement de la conduite, Lepermislibre, première auto-école en ligne agréée par l'Etat dès 2014, réinvente la formation au permis de conduire en proposant une offre en rupture avec les acteurs traditionnels, plus proche des nouveaux usages et modes de vie de la génération « *digital native* » qui a grandi avec le développement du numérique.

Clé de voûte de son offre, Lepermislibre fédère une communauté de 900 enseignants de la conduite, fidèles⁶, engagés et passionnés, tous diplômés d'État, qui délivrent au quotidien une qualité de formation reconnue : près de 240 000 leçons ont ainsi été notées par les candidats, depuis la création de l'entreprise, pour une note globale de 4,94/5⁷.

Les candidats plébiscitent également la grande flexibilité de la formation avec une liberté inédite de consommation des heures de conduites, 7j/7, de 6h à 23h, depuis plus de 500 villes en France et sur 1 480 points de rendez-vous, permettant de se détacher des contraintes de temps et de lieux.

Ces bénéfices, conjugués à un prix 30 % moins cher qu'en auto-école traditionnelle⁸, ont déjà séduit plus de 360 000 candidats inscrits sur la plateforme depuis la création pour suivre les formations au code de la route et à la conduite⁹. Pour la seule année 2021, ce sont 110 000 candidats qui ont été accompagnés, représentant une hausse de +44% par rapport à 2020.

Un modèle de développement ancré dans la technologie

Au cœur de son modèle, Lepermislibre a construit depuis sa création un socle technologique solide autour d'une plateforme propriétaire intégrée et scalable unique dont le développement a représenté plus de 10 000 jours-hommes.

Optimisation du parcours candidat, amélioration de la formation, maximisation de la production des enseignants, automatisation des réservations de places, valorisation de la data, les équipes IT de Lepermislibre développent de nouveaux services et outils en vue d'apporter toujours plus de valeurs aux candidats et aux enseignants : entraînement en ligne illimité au code, vidéos de réalité virtuelle, géolocalisation, notation des enseignants par les candidats, suivi de la progression en ligne, prédiction algorithmique de réussite aux examens ...

Au 30 juin 2022, plus de 40% de l'effectif total est mobilisé sur les fonctions IT et data.

⁶ Taux de fidélité de 82% depuis 2018 : Nombre de moniteurs actifs (soit un total de 776 moniteurs) / nombre d'enseignants ayant été actifs et qui ne le sont plus à l'exclusion de ceux qui ont été bannis ou bloqués (soit un total de 954 enseignants) sur une période allant du 1^{er} janvier 2018 au 30 août 2022

⁷ Nombre de leçons notées par les candidats depuis la création de la société directement depuis la plateforme lepermislibre

⁸ Economie maximale constatée entre une formation chez lepermislibre Code + 20h (799€) et une formation code + 20h en auto-école traditionnelle (1155€) d'après l'enquête réalisée par UFC que choisir en septembre 2016

⁹ Candidats inscrits au code de la route et au permis B, dont 165 000 candidats engagés financièrement



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Communication à caractère promotionnel

Un chiffre d'affaires multiplié par 7 entre 2019 et 2021 et une intensification des investissements en 2022 pour préparer l'accélération de la croissance

Illustrant la réussite de son modèle, Lepermislibre a connu une forte croissance ces dernières années. En 3 ans, l'activité de la société a ainsi été multipliée par 7 de façon exclusivement organique, tendance confirmée sur l'exercice 2021 avec un chiffre d'affaires de 12,1 M€, en croissance de + 182% par rapport à l'exercice précédent.

En 2022, afin de saisir toutes les opportunités d'un marché considérable encore à conquérir, dont le cadre réglementaire évolue favorablement, et avec des barrières à l'entrée qui laissent peu de places aux nouveaux entrants, Lepermislibre a décidé de porter ses efforts sur l'intensification de ses investissements :

- En effectif, Lepermislibre a procédé à 25 recrutements sur l'année 2022, contre 24 sur l'année 2021, portant l'effectif total à 82 collaborateurs au 31 décembre 2022 ;
- En marketing et publicité, avec des dépenses en 2022 représentant 22% du chiffre d'affaires contre 8% en 2021 pour accélérer le rayonnement de l'offre et la visibilité de la marque au niveau local et national.

Malgré cette structuration opérée pour préparer l'accélération de la prise de parts de marché, la croissance est restée soutenue avec un chiffre d'affaires de 14,8 M€¹⁰ sur 2022.

Une démarche volontaire en matière de responsabilité sociale et environnementale

Au-delà des performances financières, Lepermislibre a engagé une démarche volontaire en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Cet engagement s'illustre dans la notation délivrée en août 2022 de 56/100 attribuée par l'agence de notation extra-financière Ethifinance, un niveau qualifié d'« avancé ». Avec cette notation, Lepermislibre devance de plus de 35 points la moyenne des entreprises comparables en termes d'effectifs et de secteur d'activité.

Une feuille de route claire pour accélérer

Aujourd'hui, Lepermislibre est prêt à franchir une nouvelle étape de son développement.

Pour y parvenir, Lepermislibre entend poursuivre une stratégie offensive articulée autour de 3 grands axes stratégiques :

- **Accélération de la notoriété nationale** avec le déploiement en 2022 d'une campagne d'affichage dans toutes les grandes villes de France et villes de taille moyenne, conjugué à une intensification des actions de communication à compter de 2023 ;

¹⁰ Donnée non audité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Communication à caractère promotionnel

- **Densification du maillage géographique** aux villes de moins de 50 000 habitants où Lepermislibre n'est pas ou peu présent et développement du réseau d'enseignants partenaires dans les villes de plus grandes tailles où la société est déjà implantée ;
- **Enrichissement et diversification de l'offre** autour de l'innovation produits, de la valorisation de la data, de la promotion de la conduite écoresponsable et de l'assurance. Depuis le second semestre 2022, Lepermislibre accélère le déploiement de son offre de courtage avant de lancer fin 2023 une offre d'assurance en propre intégrant le potentiel de la data dans le ciblage des conducteurs, en partenariat avec un acteur majeur du secteur.

Une ambition : devenir le leader français de l'enseignement de la conduite.

Cette stratégie offensive doit permettre à Lepermislibre d'atteindre la rentabilité opérationnelle (EBITDA) à fin 2024 (vs. - 575 K€ à fin 2021) et de parvenir à un chiffre d'affaires compris entre 45 et 50 M€ dès 2025 avec une marge brute supérieure à 30%. Cet objectif représente un taux de croissance moyen pondéré (CAGR) d'environ 40% par an entre 2021 et 2025.

Au-delà de ces indicateurs financiers, l'ambition à long terme est claire : **bâtir le leader français de l'enseignement de la conduite en ligne.**

**Retrouvez toute l'information relative
au projet d'introduction en bourse de Lepermislibre sur :**

<https://investir.lepermislibre.fr>

Mise à disposition du Document d'enregistrement

Un Document d'enregistrement a été approuvé par l'AMF le 13 janvier 2023 sous le numéro I.23-001. L'inscription des actions de la société Lepermislibre aux négociations sur le marché Euronext Growth® Paris devrait intervenir prochainement, en fonction des conditions de marché et sous réserve de l'approbation par l'AMF du Prospectus relatif à l'offre. Le Document d'Enregistrement est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Communication à caractère promotionnel

société (<https://investir.lepermislibre.fr>). L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique facteurs de risque du Document d'enregistrement.

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Lepermislibre dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») d'un prospectus composé du Document d'enregistrement, objet de ce communiqué et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumis ultérieurement à l'AMF.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Lepermislibre ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Lepermislibre n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Lepermislibre ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Lepermislibre. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques,



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Communication à caractère promotionnel

incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Lepermislibre attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Lepermislibre opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Lepermislibre, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Lepermislibre opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Lepermislibre. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Lepermislibre ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.